

AU CŒUR

d'Aniche

BULLETIN MUNICIPAL N°12 | JANVIER 2022

2022

Xavier Bartoszek, Maire d'Aniche, l'ensemble des membres du conseil Municipal et les Conseils Municipaux des enfants et des jeunes vous souhaitent

Une bonne année 2022



p6. Cadre de vie
Une façon originale de recycler les sapins de Noël



p12. Fêtes & Cérémonies
C'est la fête au Village... de Noël !



p19. Vie pratique
Réseau Évéole gratuit en 2022



WWW.ANICHE.FR



Sommaire

3-5

Vie municipale

- Edito de M. le Maire
- Le recensement, chacun de nous compte
- La ville d'Aniche sur le front de la lutte contre la Covid 19



5-6

Travaux, Urbanisme, Cadre de vie

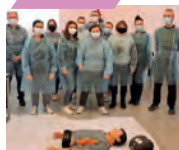
- Cimetière du centre : Mise en sécurité des monuments funéraires
- Le petit train retrouve une seconde jeunesse
- Une façon originale de recycler les sapins de Noël



7-8

Jeunesse, Enfance, Éducation

- Menus du 3 janvier au 4 février 2022
- Les animateurs du périscolaire formés aux premiers secours
- Le Pass Culture est élargi aux jeunes entre 15 et 17 ans
- Sam sauve aujourd'hui ceux qui demain sauveront le monde



9-13

Fêtes & Cérémonies, Culture

- Hommage aux morts de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie
- Concours des Maisons illuminées
- Le père-Noël n'a pas oublié les enfants et les anciens
- Exposition sur la guerre d'Algérie et les combats en Afrique du Nord
- Résultat du tirage des commerçants
- C'est la fête au Village... de Noël !



14-16

Fêtes & Cérémonies, Culture

- Venez découvrir les cultures urbaines
- Ciné-Club « Stalg 17 »
- La Nuit de la Lecture à la Médiathèque Norbert-Ségard
- Bébés Lecteurs à la Médiathèque
- Guillaume Raison : Ecole de musique municipale
- L'Heure du Conte à la Médiathèque
- Séance Ciné Spéciale Mystère
- Découvrons la culture japonaise pendant les vacances de février !



16-18

Vie associative

- Appel au don du sang
- Assemblée générale de la Pétanque Anichoise
- Sortie au Salon de l'Agriculture avec l'association du Quartier Berrioz
- Pakascrap, c'est aussi pour les enfants !
- Centre de mémoire de la Verrerie d'en Haut
- Permanences du Secours Catholique



18

Sport

- Les Anichois généreux à l'occasion du Téléthon 2021

19-22

Vie pratique

- À Compter du 1er janvier 2022, votre réseau Évéole devient gratuit
- Le Bus Bleu « France Service » est là pour vous !
- Quand bonnes résolutions riment avec insertion !
- Permanence ADIL
- Une formation pour les aidants à la maladie de Parkinson
- Permanences Habitat Durable
- Permanence CNL59
- Attention au monoxyde de carbone !



23-24

Sortez votre agenda : Janvier - Février 2022

- Expression démocratique
- Rassemblement Citoyen, Aniche ma commune j'y tiens
- Rassemblement National

- La machine à remonter le temps
- Histoire de la piscine Tournesol

Permanences

de Monsieur le Maire et des Adjointes

Xavier Bartoszek, Maire d'Aniche, reçoit tous les mardis après-midi sur rendez-vous. Les adjointes reçoivent en fonction de leur délégation, du lundi au samedi aux horaires d'ouverture de la mairie, prendre rendez vous au 03 27 999 111

Horaires de la Mairie : Lundi - Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h / Samedi de 8h30 à 12h

Au cœur d'Aniche : magazine d'informations municipales de la ville d'Aniche - Hôtel de Ville - 6, Rue Henri Barbusse - 59580 Aniche - Tél. 03 27 999 111 - www.aniche.fr

Directeur de la publication : Xavier Bartoszek

Crédits photos et illustrations : Service Communication de la Ville.

Conception Graphique : Agence TS-Marketing Aniche

Impression : Imprimerie Ethap Guesnain

Tirage : 4500 exemplaires

Dépôt légal : Janvier 2022



villedaniche



villedaniche



villedaniche



Edito de M. le Maire

Chères Anichoises, Chers Anichois,

Comme tous les ans et même en cette période plutôt perturbante, les traditionnelles fêtes de Noël et du nouvel an viennent rythmer les mois de décembre et janvier. Elles sont synonymes de convivialité, de joie, de bonheur et de retrouvailles avec nos proches. Le bonheur et la bienveillance qui imprègnent cette période sont indispensables.

C'est pourquoi, mon attention première est de vous présenter tous mes vœux pour cette année 2022. **Je vous souhaite sincèrement le meilleur entourés de ceux qui vous sont chers.**

La pandémie de covid-19 bouleverse nos vies depuis bientôt deux ans. L'état d'urgence sanitaire prononcé jusqu'à fin juillet 2022 par le gouvernement nous oblige à nous adapter constamment au gré des contraintes sanitaires. Je souhaite vous remercier toutes et tous, vous qui faites preuve d'une grande capacité d'adaptation aux différentes mesures. Continuez à prendre soin de vous, à préserver votre santé et celle de vos proches.

Au mois de janvier, en partenariat avec l'ARS et le Centre Hospitalier de Somain, nous organisons une **journée de dépistage gratuit**, le mercredi 12 janvier et **une semaine de vaccination** du lundi 24 au vendredi 28 janvier ; ces deux rendez-vous importants auront lieu à la mairie, salle Schmidt.

En termes d'avenir de la commune, je suis heureux de vous apprendre que le dernier conseil communautaire de Cœur d'Ostrevent du 9 décembre 2021, présidé par Frédéric Delannoy, a acté le **lieu d'implantation du futur centre nautique communautaire. Celui-ci sera construit à Aniche, sur le site de l'ancien collège Léo Lagrange.** Cette décision est d'une grande importance pour le rayonnement de notre commune. Les élus et moi-même n'avons pas cessé de nous battre depuis notre élection en juin 2020 à ce sujet. Nous y sommes parvenus !

Dans le dernier bulletin municipal, je vous invitais à la traditionnelle cérémonie des vœux prévue le 8 janvier 2022. J'aurais souhaité vous recevoir et vous saluer à la salle Pierre de Coubertin. Je regrette aujourd'hui de vous annoncer que cette cérémonie est annulée, **toutefois je vous invite à assister aux vœux virtuels qui se feront le même jour à la même heure - 8 janvier à 18h - sur la page Facebook de la ville.**

Votre Maire, Xavier BARTOSZEK

Vie municipale

RECENSEMENT

Le recensement, chacun de nous compte

Une partie de la population de notre commune sera recensée entre le 20 Janvier et le 26 Février 2022.

Le recensement, ce n'est pas seulement compter le nombre d'habitants vivant en France, c'est aussi suivre chaque année l'évolution de la population, des communes et plus généralement de la société. Que ce soit en matière de crèches, d'hôpitaux, de pharmacies, de logements, de transports publics, de rénovation de quartiers, d'infrastructures sportives, etc., vos réponses sont essentielles pour aider vos élus à mieux répondre à vos besoins.

En 2022, une partie de la commune est recensée. En effet, chaque année, une enquête est organisée par la Mairie et l'Insee dans les communes de 10 000 habitants ou plus, auprès d'un échantillon de 8 % de leur population. Ainsi, il se peut que vous soyez recensé cette année, alors qu'un membre de votre voisinage ne l'est pas.

Liste des adresses recensées

3-12-16-59-67-89B	Rue GASPARD
1-2-5-6-9-11-12-15	Résidence Camille Vastre- Avenue du Premier Mai
6	Rue de BERGERAC
8-9	Rue de CASTILLON
1	Rue de FRONSAC
19	Rue de GRAVES
8-17-37	Rue de la BRIQUETTE- LE CLOS DELESTRAINT
8	Rue de la COGNEE
3 SAUF A,B et C	Rue de la GARE SAINTE HYACINTHE
12	Rue de LIBOURNE
11	Rue DE MARENNES
6-16	Rue de MONTGUYON
21-30	Rue de ROCHFORT
2	Rue de ROYAN
20	Rue de SAINT EMILION
4-15	Rue de SAINTES
22	Rue de SOMAIN
1A, 1B, 2, 3B, 7, 25, 32, 62, 68	Rue de VERDUN
14, 18 et 66	Rue DELFORGE
4	Cité DELILLE
19, 27, 34A, 34B, 55 et 67	Rue DES FRERES FACHE
46 ET 54	Rue DES FRERES MARTEL
127	CHEMIN DES LOUPS
1	RESIDENCE DES MARRONNIERS
3, 5, 19, 27, 83,122,146, 165, 169,180,182 Bis, 189 et 213	Rue du GENERAL DELESTRAINT
6	Rue du MARQUIS DE TRAINSEL
7, 19 et 33	AVENUE DU PREMIER MAI
8A, 8B, 17 BIS, 21, 23, 40, 79, 86B, 128 et 130	Rue Elie FENDALI
27, 70 et 77	Rue des FRERES LEMAIRE
21A, 21C, 28, 35, 42B, 42D, 48, 54 Bis, 80D, 95 et 98	Rue PATOUX

11B,18 E, 43 sauf B, 45, 72, 90, 101, 102, 109, 111, 151, 175, 177	BOULEVARD PAUL-VAILLANT COUTURIER
9	VOIE SENTRON
26-37-70-80F	Rue Auguste DUBRAY
19, 26 et 30	PLACE BERRIOZ
5, 18 et 31	Rue BUISSON
17-35-49-51-60B-60D	Rue CARNOT
21-39 et 40	Rue D'ALSACE
4-37 Bis-55	Rue de LORRAINE
5-24	Rue des MIMOSAS
14-20-74-92	Rue du GENERAL DELESTRAINT
1C-6-16	IMPASSE DUCRET
4-18-35 et 74	Rue DUCRET
10-17-29 et 46	Rue Edouard GIBOUR
900	PLACE FAIDHERBE RESIDENCE DE LA PYRAMIDE
20 et 29	Rue FAUQUEUX
7	PLACE FOGT
7	Rue FOGT
7-23-26 et 33	Rue GAMBETTA
9	Rue Georges Braque RESIDENCE Auguste DUBRAY
39-43 E-53-63H-77B	Rue Henri BARBUSSE
3-15-40A	Rue Henri LAISNE Place Jean FOULON
7-39-61C-70-72-88-103-114- 123B-133-140Bis-147- 176	Rue JEAN JAURES
24-26	Rue Jules DOMISSE
23-43 et 82	Rue Jules FERRY
2-5 et 14	Rue Pablo PICASSO
2	Rue Pierre CURIE
15	CITE SAINT-MARTIN
3	Rue D'AZINCOURT RESIDENCE D'AZINCOURT
20	Rue D'AZINCOURT
35-42-46-66 et 96	Rue de BOBINGEN

2D et 18	Rue de BRETAGNE
10 BIS-25	Rue de FLANDRES
4-12-13-14-33-45-57-73-76- 93-94-105-126	Rue de NOVY BOR
3	Rue de PICARDIE
47-50-77-80-85-115-132- 154-171-179-202A-208-232- 250	BOULEVARD DRION
1 et 5	Allée du MONT NOIR
5-23-32-66-92-125Bis-127Bis	Rue Edmond LAUDEAU
10 et 20	Rue Jean MOULIN
5 -10-28 et 121	Rue Jean ROUSSELIN
1C-11-16-24-31-35-48-85-91 et 111	Rue KOPIERRE
21 et 39	Rue Léo LAGRANGE
10-25-37-67-77 et 87	Rue Louis CHANTREAU
8-14 et 18	Rue Pierre-Joseph LAURENT
4	Cité BELOTTE
4B-16-25-29	Rue DELVAL
8-12-33L	Rue DENFERT ROCHEREAU
29-33	Rue Denis CORDONNIER
15-27	Cité des 38
4	Cité des 13
13Bis-25-73-89-99-105-139	Rue du MOULIN BLANC
14	Rue Eugène NATIEZ
11 et 35	Rue Gabriel PERI
16 et 34	Rue Guy MOQUET
17-24-35-59-75-97-115	Rue Jean LUTAS
21-32-57-77-83-87	Rue Robert VERRIER

Si vous êtes concerné, un agent recenseur se rendra à votre domicile à partir du 20 Janvier 2022. Vous pourrez le reconnaître grâce à sa carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du Maire.

Photos des agents recenseurs : Séverine Caignaert (en haut) et Pauline Paris (en bas)



L'agent recenseur vous proposera le recensement en ligne ou vous remettra **une feuille pour le logement recensé, un bulletin individuel** pour chaque personne vivant dans ce logement et **une notice d'information** sur le recensement. Si vous le souhaitez, l'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires.

Lorsque ceux-ci sont remplis, ils doivent être **remis à l'agent recenseur par vous-même, ou en cas d'absence, sous enveloppe, par un tiers (voisin, gardien, etc.)**. Vous pouvez aussi les retourner à la Mairie ou à la direction régionale de l'Insee au plus tard le 26 février 2022.

Les quelques minutes que vous prendrez pour répondre aux questionnaires sont importantes. La qualité du recensement dépend de votre participation. C'est avant tout un acte civique, mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour tous renseignements complémentaires, contactez la Mairie au 03.27.99.91.10 ou 12 ou 18.

Pour trouver les réponses à vos principales questions sur le recensement de la population et vous faire recenser en ligne : www.le-recensement-et-moi.fr

Pour en savoir plus et consulter les résultats du précédent recensement : www.insee.fr

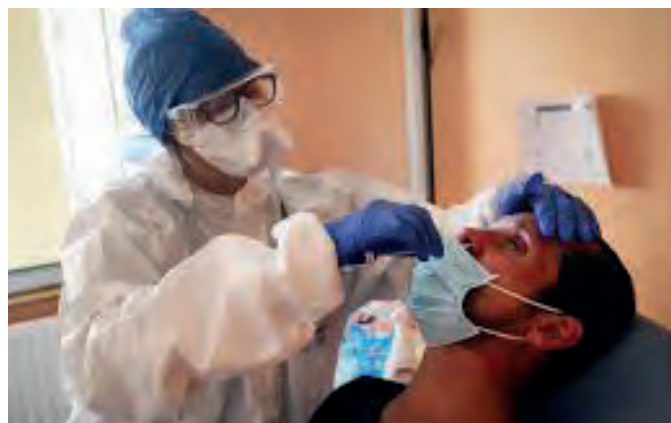


SANTÉ

La ville d'Aniche sur le front de la lutte contre la Covid 19

Le nombre de malades de la Covid-19 augmente sur notre territoire. Pour éviter toute reprise épidémique et prendre en charge rapidement les personnes positives à la Covid-19, l'Agence Régionale de Santé et la ville d'Aniche vous invitent à vous faire dépister gratuitement.

**Le mercredi 12 janvier 2022
de 9h à 17h (sans interruption)
À la salle Schmidt
(Cour de l'Hôtel de Ville)
SANS RENDEZ-VOUS**



Les enfants de moins de douze ans peuvent également réaliser un test salivaire. Si vous avez plus de douze ans et que vous ne pouvez pas réaliser un test PCR pour des raisons médicales, vous pouvez exceptionnellement bénéficier d'un test salivaire, sur présentation d'une ordonnance de votre médecin.

En cas de test positif, vous serez aidé pour identifier et protéger les personnes auxquelles vous auriez pu transmettre le virus. Vous serez également invité à prendre contact avec votre médecin traitant ou un médecin généraliste, afin d'initier la prise en charge médicale et la mise en place de la surveillance. Pour vous faire tester, munissez-vous de votre carte vitale et d'une pièce d'identité.



Prochaine campagne de vaccination en janvier 2022

Le Centre Hospitalier de Somain et la Ville d'Aniche s'associent pour mettre en place un centre de vaccination à la salle Jean Schmidt (Cour de l'Hôtel de Ville).

**Du lundi 24 au vendredi 28 janvier 2022
de 9h à 12h et de 13h à 17h.
Pour prendre rendez-vous,
contactez le 03 27 99 91 21
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.**

Travaux, Urbanisme, Cadre de vie

PATRIMOINE DE LA VILLE

Cimetière du centre : Mise en sécurité des monuments funéraires



De nombreux monuments funéraires du cimetière du centre font l'objet d'un défaut d'entretien par les titulaires et/ou ayants droits des concessions.

Pour des raisons de sécurité, dans l'attente d'une réparation, d'une démolition ou d'une reprise technique de ces monuments, la ville a décidé d'en interdire l'accès.

Les services techniques ont procédé à la mise en sécurité par l'installation de barrières et de rubans de balisage.

Certains de ces monuments funéraires font également l'objet d'une procédure administrative ordinaire ou d'urgence de mise en sécurité officialisée par arrêtés administratifs visibles en Mairie ou sur le site de la ville via ce lien : <https://www.aniche.fr/mairie/services/cimetieres>.

Travaux, Urbanisme, Cadre de vie

CADRE DE VIE

Le petit train retrouve une seconde jeunesse

Le petit train en bois de l'école Marcel Cachin soumis aux aléas de la météo avait subi les affres du temps et méritait une bonne rénovation. Cette cure de jouvence salubre a été confiée à Léon Lefebvre du club de menuiserie qui a réalisé un travail remarquable.

Après avoir démonté et poncé minutieusement toutes les parties du petit train, Léon a appliqué une couche de lasure puis deux couches de vernis marin.

Ainsi rénovés la locomotive et les deux wagons seront prochainement installés à l'école Jean-Schmidt où le petit train fera de nouveau le bonheur des enfants.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Une façon originale de recycler les sapins de Noël

Vous ne savez pas comment vous débarrasser de votre sapin de Noël ?

La ville vous propose une solution originale et écologique en ramassant en porte à porte votre sapin.

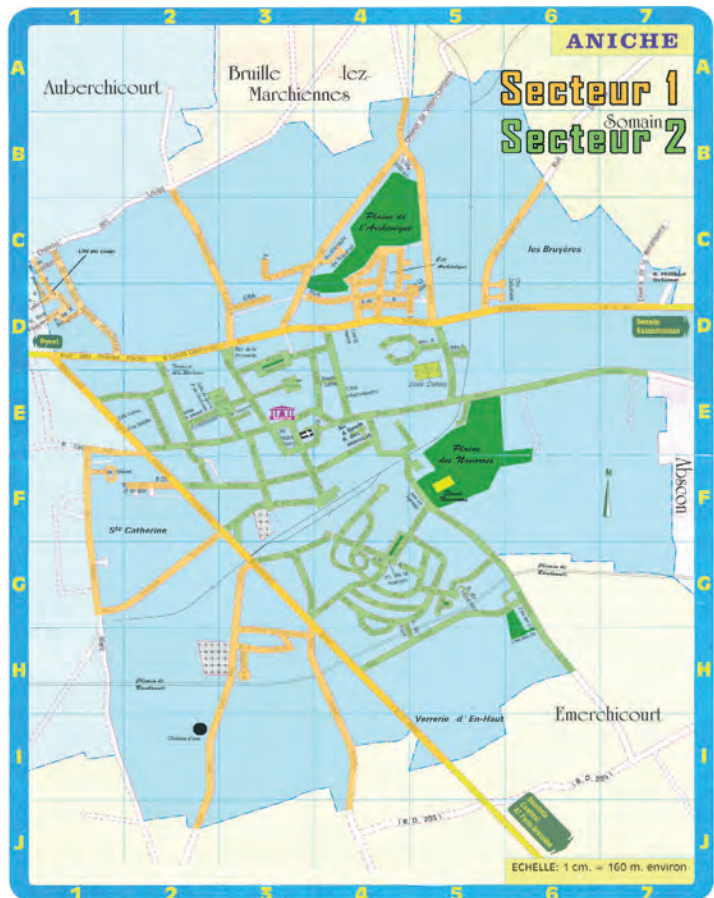
Une collecte hippomobile est organisée les samedi 8 et lundi 10 janvier 2022.

Merci de sortir votre sapin la veille au soir du jour de ramassage.

Le 8 janvier : Secteur 1 (en orange sur le plan) :
Rues Delestrait, de la Briquette, de Verdun, Fendali, Gaspard, des Frères Fâche, Delforge, du Moulin Blanc, Denfert Rochereau, Lutas, Cordonnier, Delval, Verrier, boulevard Paul Vaillant Couturier, Boulevard Drion, cité Archevêque, Cité des loups...

Le 10 janvier : Secteur 2 (en vert sur le plan) :
Rues Dubray, Berrioz, Fogt, Lemaire, Ducret, Domisse, Buisson, Laudeau, Kopierre, Rousselin, Quartier de la Nation, Centre-ville...

Broyage des sapins le mardi 11 janvier :
Vous pouvez également déposer votre sapin au Centre Technique Municipal le 11 janvier de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00. Votre sapin sera broyé et transformé en compost.



VIE SCOLAIRE

Menus du 3 janvier au 4 février 2022



Vente des repas de cantine pour Février 2022 (soit 8 repas)

Par internet : du 01 au 06 janvier
En mairie du 06 au 07 janvier, uniquement le matin
de 9h30 à 11h30, sous réserve de places

Vente des repas de cantine pour Mars 2022 (soit 18 repas)

Par internet : du 01 au 06 février
En mairie du 09 au 10 février, uniquement le matin
de 9h30 à 11h30, sous réserve de places

Vente des repas de cantine pour Avril 2022 (soit 9 repas)

Par internet : du 01 au 06 mars
En mairie du 09 au 10 mars, uniquement le matin
de 9h30 à 11h30, sous réserve de places

VIE SCOLAIRE

Les animateurs du périscolaire formés aux premiers secours

Dernièrement les animateurs de l'accueil périscolaire ont bénéficié d'une information sur l'utilisation du défibrillateur automatique dispensée par David Paris, Conseiller municipal délégué à la sécurité. Quelques jours plus tard, les animateurs se sont retrouvés à l'école Basuyaux pour suivre la formation aux premiers secours (PSC 1) assurée par le formateur de l'Ordre de Malte. Ces deux formations attestent de la volonté municipale de former son personnel afin qu'il sache parer à toute éventualité.



Lundi 03 Janvier	Mardi 04 Janvier	Jeudi 06 Janvier	Vendredi 07 Janvier
<i>Betteraves Bio vinaigrette</i>	Salade de pomme de terre mimolette	Velouté de courgettes au fromage fondu	Carottes râpées vinaigrette
Sauté de boeuf façon carbonnade <i>Subs:Flan de légumes méridionale</i> Pommes rissolées	Carottes et pois chiche BIO à l'orientale Semoule Bio	Waterzoï de pêche durable et ses légumes Riz sauvage	Bolognaise de boeuf Subs:Bolognaise de lentilles Coudes rayés emmental râpés
Yaourt aromatisé	Fruit de saison	Fruits de saison	Galette des rois framigiane
Lundi 10 Janvier	Mardi 11 Janvier	Jeudi 13 Janvier	Vendredi 14 Janvier
Pâté de campagne LR /Crêpe au fromage	Velouté Dubarry/Macédoine de légumes	<i>Salade Coleslaw</i>	Soupe de pois cassé Québécoise
Filet de colin Pêche durable sauce citron	Lardons de porc à la provençale	Végétal burger Riz sénégalais Bio	Sauté de porc sauce façon poutine Subs:Omelette
Haricots verts Bio pomme de terre	Subs:Haché de soja Penne regate Bio		<i>Frites</i>
Liégeois chocolat	Camembert Bio	Fromage blanc nature et sucre	Gâteau au sirop d'érable
Lundi 17 Janvier	Mardi 18 Janvier	Jeudi 20 Janvier	Vendredi 21 Janvier
Céleri râpé rémoulade	Betteraves Bio vinaigrette	Oeufs dur mayonnaise	Potage de potimarron
Rôti de dinde au jus <i>Subs:Marmite de poisson pêche durable</i>	Boulettes de boeuf BIO sauce tomates Subs:boulette de tomate mozzarella	Jambalaya de légumes Riz Bio	Beignets de calamars à la romaine <i>Epinards à la vache qui rit</i> Pomme de terre vapeur
Gratin de carottes et pomme de terre	Torsades Bio emmental râpé Bio		
Flan caramel	Fruits de saison	Fruit de saison Vache picon	Brownie
Lundi 24 Janvier	Mardi 25 Janvier	Jeudi 27 Janvier	Vendredi 28 Janvier
Salade Iceberg Vinaigrette	Velouté d'endives local	Potage de carottes et pomme de terre	Flamiche aux oignons
Sauté de porc local sauce champignons <i>Subs:Parmentier de fromage</i> Purée au lait	Steak Haché Subs:Nuggets de poisson Frites	Fricassé de colin pêche durable et sa piperade de légumes Semoule Bio	Paupiette de veau sauce à l'ancienne Subs:omelette Pommes de terre noisette
Ile flottante	Yaourt aromatisé	vache qui rit Bio	Orange Bio
Lundi 31 Janvier	Mardi 01 Février	Jeudi 03 Février	Vendredi 04 Février
Macédoines de légumes	<i>Nouvel an Chinois</i> Chou blanc râpé vinaigrette aux graines de sésamei	Soupe de tomates	Carottes râpées vinaigrette
Chipolatas LR Subs:Boullgour tomate et lentilles Bio Pomme vapeur et lentilles Bio	Sauté de poulet sauce aigre douce Subs:Boulette mozzarella coeur de tomates Riz BIO cantonnais	Filet de merlu pêche durable sauce grenobloise <i>Purée de panais local et pomme de terre</i>	Quiche jurassienne
Crème dessert vanille local	Salade de fruit au sirop	Crêpe fraiche sucré local	Kiwio BIO

Le Pass Culture est élargi aux jeunes entre 15 et 17 ans



Vous avez entre 15 et 17 ans ? Vous êtes ressortissant d'un État européen ? Vous êtes scolarisé dans un établissement public ou privé sous contrat ?

À partir du 10 janvier 2022, vous pourrez progressivement bénéficier de l'extension du Pass Culture.

Cette nouvelle version du Pass Culture comprend une part individuelle, comme cela était déjà le cas, mais aussi une part collective, qui sera, elle, allouée aux établissements scolaires directement.

Qui est concerné ?

Grâce à un nouveau décret, le Pass Culture est désormais accessible à tous les élèves scolarisés en France, en classe de 4^e, 3^e, seconde, première et terminale et à tous les élèves inscrits en CAP, dans des établissements publics ou privés sous contrat, et ce, à partir de janvier 2022.

Quels sont les changements ?

À compter de cette date, et seulement pour les jeunes entre 15 et 17 ans, le montant alloué annuellement sera divisé en deux parties :

1. Une part individuelle sera disponible sur l'application mobile Pass culture après ouverture du compte personnel numérique. Ces crédits seront versés en fonction de l'âge :

- 20 € pour les jeunes âgés de 15 ans ;
- 30 € pour les jeunes âgés de 16 et 17 ans.

2. Les sommes sont cumulables pendant la totalité du dispositif mais devront obligatoirement être dépensées à la

majorité de l'individu. Si ce n'est pas le cas, ces crédits seront alors perdus.

3. Une part collective sera allouée aux établissements scolaires pour permettre des sorties scolaires (musées, spectacles vivants, séances de cinéma, découverte de métier d'art...) :

- 25 € par élève de 4^e et 3^e ;
- 30 € par élève de CAP et de seconde ;
- 20 € par élève de première et terminale.

L'objectif de cette nouveauté est de permettre une sensibilisation culturelle par l'intermédiaire des professeurs et de garantir un égal accès aux élèves d'un même niveau scolaire aux activités artistiques et culturelles.

Attention : Les dotations collectives doivent être consommées au cours de l'année scolaire et ne peuvent pas faire l'objet de report sur l'année scolaire suivante.

Sam sauve aujourd'hui ceux qui demain sauveront le monde

Véritable marqueur générationnel, l'engagement en faveur de grandes causes est le socle de l'identité des jeunes d'aujourd'hui.

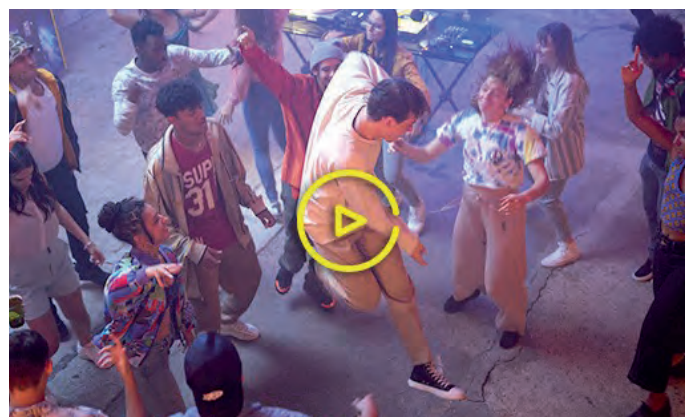
Il faut leur fougue, leur espoir et leur exaltation, à cet âge des possibles, pour prendre à bras le corps la lutte contre la pauvreté ou le sexisme, pour la cause animale et la préservation de l'environnement.

Si ces combats de longue haleine portent leurs fruits à plus ou moins long terme, il en existe un dont les résultats sont immédiats : devenir Sam pour une soirée et s'engager à ne pas boire pour ramener ses amis en vie... et permettre à ces derniers, la poursuite de leurs engagements.

La mortalité routière est encore la 1^{ère} cause de mortalité chez les 12-24 ans. Le facteur « alcool » est relevé chez 23 % des jeunes auteurs présumés responsables d'accidents mortels.

Lancée en décembre 2021 au cinéma et sur internet, la nouvelle campagne de la Sécurité routière reprend les codes de la jeunesse d'aujourd'hui : l'engagement et la danse.

Le film met à l'honneur une génération qui s'engage avec la Croix-Rouge, la SPA (Société Protectrice des Animaux) ou



encore Surfrider (protection des océans). Une génération qui peut continuer à s'engager par Sam est là, pour lui permettre de rentrer en toute sécurité après avoir bu de l'alcool. Sam sauve aujourd'hui ceux qui demain sauveront le monde.

Le film diffusé dans 1470 cinéma depuis début décembre est également disponible via ce lien :

<https://www.securite-routiere.gouv.fr/sam-sauve-aujourd'hui-ceux-qui-demain-sauveront-le-monde>.

DEVOIR DE MÉMOIRE

Hommage aux morts de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie



Le dimanche 5 décembre, La Municipalité et l'Association des Anciens Combattants d'Aniche ont rendu hommage aux morts de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie. Le Maire Xavier Bartoszek a lu le message



de Geneviève Darrieussecq, Secrétaire d'État auprès de la Ministre des Armées. Après le dépôt de gerbes et la traditionnelle minute de silence, l'hymne national a clos la cérémonie.

CULTURE

Concours des Maisons illuminées



L'édition 2021 du concours des maisons et jardins décorés a connu un franc succès puisque 25 participants ont rivalisé d'imagination pour gagner le gros lot. Cette année, les organisateurs ont, dans un souci d'équité, divisé le concours en quatre catégories : Maisons et jardins, Façades, Fenêtres et Appartements, Commerces et Artisans. Lors de la remise des prix le 18 décembre, Xavier Bartoszek, Maire et Catherine Leriche, Adjointe aux fêtes et cérémonies ont félicité les Anichois qui, en décorant leur habitation, contribuent à rendre la ville plus attractive et relaient les efforts de la municipalité. Chaque participant a été récompensé.

Le Classement

Maisons et Jardins : 1. Jean-Jacques Grout -
2. Nathalie Lepaon - 3. Caroline Saint Solieux

Façades : 1. Carine Delval - 2. Timothée Ballien -
3. Stéphane Depreux

Fenêtres et Appartements : 1. Chloé Vanloo -
2. Claire Vilin - 3. Thomas Lequeux

Commerces et Artisans : 1. Anaëlle Largillière -
2. Gaëlle Largillière - 3. Palais de la Bière

FÊTES

Le père-Noël n'a pas oublié les enfants et les anciens



Le Père Noël n'a pas oublié les petits souliers des Anichois. Il a d'abord visité les enfants des écoles primaires et maternelles pour leur offrir la traditionnelle coquille, une boîte de chocolat et deux clémentines. À la structure multi-accueil Maria-Montessori, un spectacle a été offert aux bambins.



Puis, ce sont les collégiens, les employés communaux qui ont bénéficié de la même largesse de la part du vieil homme à la barbe blanche. Les anciens de notre commune n'ont pas été en reste. Près de 800 colis ont été distribués aux personnes âgées dont environ 150 ont été portés, par les élus et le personnel du Centre Communal d'Action Sociale, au domicile de celles et ceux ne pouvant se déplacer.



À la Résidence Autonomie « La Sérénité » et au béguinage « Le Clos des Arums », les têtes blanches ont fêté Noël dans la joie et la bonne humeur tout en respectant les gestes barrières et les mesures sanitaires.



CÉRÉMONIE

Exposition sur la guerre d'Algérie et les combats en Afrique du Nord



Du 3 au 5 décembre, les Anichois ont pu découvrir, à la salle Kopierre, l'exposition consacrée à la guerre d'Algérie et aux combats en Afrique du Nord. Des panneaux d'informations très bien réalisés ont permis de mieux cerner les tenants et les aboutissants des conflits en Afrique du Nord.

Les témoignages poignants d'appelés du contingent en Algérie ont reflété toute la cruauté de cette guerre particulièrement meurtrière et le cortège de souffrance qu'elle a généré.

Pour rappel, le bilan de la guerre d'Algérie est de près de 500 000 morts dont 400 000 musulmans, 4 000 pieds noirs, 30 000 soldats français, entre 15 000 et 30 000 harkis.

FÊTES

Résultat du tirage des commerçants

Tombola de Noël

de l'UCAA

Du 22 nov au 19 déc 2021

Tirage au sort en direct du village de Noël sur Facebook le 19 décembre à 16h30

N° GAGNANT

1€

Le Ticket

Le tirage de la tombola de l'Union des Commerçants et Artisans d'Aniche a été un moment fort du village de Noël suivi en direct sur Facebook par de nombreuses personnes. Les gagnants de la tombola peuvent retirer leurs lots à la boutique **Eh Fée mode, 9 rue Barbusse aux horaires suivants : Du mardi au jeudi 10h à 12h et de 14h à 18h30.** Concernant le séjour à Disney, la trottinette Électrique et la Switch ils seront remis directement au gagnant.

Les numéros des tickets gagnants :

- 3 bons d'achats de 10 euros chez Pizza l'Assault : n°0635 - n°1774 - n°1360,
- 3 bons Eurostyl coiffure : n°2163 - n°1647 - n°1555,
- 2 bons d'achat Candy's Shop : n°1283 - n°0280,
- 1 bon d'achat chez la pâtisserie Martin : n°2175,
- 1 mug personnalisé chez TS Marketing : n°0216,
- 1 impression sur toile chez TS Marketing : n°1858,
- 5 lots de 5 places de cinéma : n°0041 - n°1654 - n°1566 - n°1057 - n°2212,
- 1 bon d'achat chez l'Aniche des Gourmets : n°2824,
- 2 bons d'achat chez Eh Fée Mode aniche : n°0453 - n°2274,
- 1 coffret cadeau chez l'institut Mahler : n°1847,
- 1 service à raclette offert par le traiteur Dherin : n°0963,
- 1 service à fondu offert par le traiteur Dherin : n°2496,
- 1 forfait code d'une valeur de 250 euros offert par l'autoécole de la pyramide : n°2223,
- 1 trottinette Électrique : n°0867,
- 1 Switch : n°1893,
- 1 séjour à Disney : n°2013



Fêtes & Cérémonies, Culture

FÊTES

C'est la fête au Village... de Noël !

Le Village de Noël organisé par la Municipalité, Place Jaurès, les 10, 11, 12, 15, 17, 18 et 19 décembre a rencontré un succès exceptionnel. Des milliers de visiteurs sont venus, parfois de très loin, s'imprégner de la magie de Noël et profiter des nombreuses animations. Le petit train, la piste de luges, les

mappings, les balades en calèche, les spectacles, les courses de rennes, la descente du Père Noël du clocher de l'église... ont contribué à offrir aux petits et aux plus grands de véritables moments de bonheur. Un grand bravo et merci à tous les acteurs de cette belle réussite !





Fêtes & Cérémonies, Culture

CULTURE

Venez découvrir les cultures urbaines

Dans le cadre des résidences artistiques CLEA, financées par la Communauté de Communes du Cœur d'Ostrevent et le Ministère de la Culture, notre ville accueille le mercredi 2 février 2022 deux événements d'envergure liés à la découverte des cultures urbaines.

crédit photo Chloé Besnard



ATELIERS : découvrez les cultures urbaines autrement
MERCREDI 2 FÉVRIER DE 14H À 16H30 SALLE LOUIS POL (salle multimédia près du cinéma)

COMPAGNIE NIYA

C'est quoi les Cultures Urbaines ? Pour beaucoup, cela se résume à des tags sur les murs, des clips commerciaux, des jeunes en casquette. Et pourtant, c'est bien plus que tout ça ! Le temps d'une après-midi, la compagnie Niya vous invite à découvrir les cultures urbaines autrement. Partage, transmission, découverte sont les maîtres mots de cette après-midi : graffiti, danse, musique, foot-pana. Profitez-en pour découvrir également les réalisations des enfants participants (écoles Quévy, Basuyaux, Aragon et EVS L.E.P.H.A.R.E) ! Ouvert à tous, petits et grands, familles, curieux de tout âge !

ATELIERS ET SPECTACLE GRATUIT POUR TOUS
SUR INSCRIPTION AU 03 27 71 79 86 ou ksaidi@cc-coeurdostrevent.fr

SPECTACLE : HAND IN CAP
MERCREDI 2 FÉVRIER À 17H
SALLE LOUIS POL (multimédia)

COMPAGNIE NIYA

Tout public

L'après-midi d'ateliers se conclura par le spectacle « Hand In Cap », où danse, hip-hop et handicap se confrontent. Jimmy met en scène sa propre histoire, celle d'un jeune homme touché par le handicap et les questions qui l'entourent : Pourrais-je courir, sauter, danser un jour ? Non, juste marcher... À travers ce spectacle, il montre la confrontation au monde d'un corps immobilisé, un corps qui ne demande qu'à s'exprimer. Un beau message qui pousse à se dépasser, à se surpasser !

crédit photo Chloé Besnard



CULTURE

Ciné-Club « Stalag 17 »



La Municipalité et l'Association Festive et Cinématographique Anichoise organisent **vendredi 28 janvier 2022 à 20h un ciné-club à l'Idéal Cinéma Jacques-Tati.**

La soirée débutera avec la projection à 20h du film «Stalag 17», un film de 1953 en version originale sous-titrée de Billy Wilder avec William Holden, Don Taylor, Otto Preminger, ...

Cette projection sera suivie d'un débat animé par Bernard et Thierry Bultez. Le tarif est fixé à 3,50 € et une tombola clôturera cette soirée (entrées de ciné, affiches, ... à gagner). Renseignements auprès de l'AFCA du mardi au vendredi par téléphone au 03 27 81 15 91.

CULTURE

La Nuit de la Lecture à la Médiathèque Norbert-Ségard

Un Sac Surprise à emporter

Enfants et adultes inscrits dans l'une des 15 bibliothèques et médiathèques de Coeur d'Ostrevent pourront, du jeudi 20 au samedi 22 janvier 2022 aux heures et jours d'ouverture, se laisser porter par le choix des bibliothécaires en emportant un sac de 3 livres surprises pour une Nuit de la Lecture.

Heure du Conte numérique

Venez explorer l'Heure du Conte autrement !

Découvrez en famille **vendredi 21 janvier 2022 à 18h30** les livres de « La Souris qui raconte », éditeur de livres numériques enrichis, dans lesquels on peut interagir au travers d'images animées, de jeux, ... !



Club de Lecture

Le Club de Lecture Ados/Adultes fait son grand retour pour célébrer cette 6ème édition de la Nuit de la Lecture ! Venez **samedi 22 janvier à 17h** avec vos livres préférés du moment, ou ceux qui vous ont durablement marqués pour en parler lors d'un moment convivial !

CULTURE

Guillaume Raison : Ecole de musique municipale

Batteur percussionniste depuis plus de vingt ans, ayant fait ses études aux conservatoires de Douai et Valenciennes ainsi qu'au sein de l'école nationale supérieure de Batterie de Paris Dante Agostini, il devient professeur en 1998 et exerce dans les différentes écoles de musique et structures musicales de la région.

En parallèle, il poursuit son métier en accompagnant de nombreux artistes français et internationaux ainsi que des comédies musicales sur de nombreuses scènes et festivals en France et à l'étranger.

Directeur et professeur de l'école de musique de Pecquencourt durant quelques années, il intègre le poste de directeur de l'E.M.M.A en novembre 2021 (Ecole de Musique Municipale Anichoise) tout en restant professeur de percussions cubaines au conservatoire de Douai.



Pour retirer un dossier d'inscription ou pour obtenir des renseignements sur l'École de Musique Municipale Anichoise, vous pouvez contacter Guillaume Raison au 06 60 86 58 94 ou par mail à g.raison-aniche@orange.fr

CULTURE

Bébés Lecteurs à la Médiathèque



Bébés Lecteurs, c'est un rendez-vous mensuel à destination des tout-petits de 0 à 4 ans, accompagnés au minimum d'un adulte. Venez écouter des histoires pour vous amuser et vous évader à la Médiathèque Norbert-Ségard !

Les prochaines dates à retenir sont les mercredis 12 janvier et 9 février 2022 à 10h. Ces ateliers sont gratuits mais nécessitent une réservation auprès de la Médiathèque Norbert-Ségard.

par téléphone au 03 27 92 06 64 ou par mail à bibliotheque.aniche@wanadoo.fr.

CULTURE

L'Heure du Conte à la Médiathèque



L'Heure du Conte, c'est un rendez-vous mensuel à destination des enfants dès 4 ans, accompagné au minimum d'un adulte. Venez écouter des histoires pour vous amuser et vous évader !

Les prochaines dates à retenir sont les **mercredis 5 janvier et 02 février 2022 à 10h** (durée environ 60 minutes).

Ces rendez-vous sont gratuits mais nécessitent une **réservation auprès de la médiathèque Norbert-Ségard** par téléphone au 03 27 92 06 64 ou par mail à bibliotheque.aniche@wanadoo.fr.

Pass sanitaire obligatoire.

Fêtes & Cérémonies, Culture

CULTURE

Séance Ciné Spéciale Mystère



La Municipalité et l'Association Festive et Cinématographique Anichoise vous proposent **samedi 8 janvier 2022 à 15h une séance spéciale à l'Idéal Cinéma Jacques-Tati** avec la présentation du film « Mystère » en présence de son réalisateur Denis Imbert.

C'est l'histoire de Stéphane qui décide d'emménager dans les belles montagnes du Cantal afin de renouer avec sa fille de 8 ans, Victoria, mutique depuis la disparition de sa maman.

Lors d'une promenade en forêt, un berger confie à Victoria un chiot nommé « Mystère » qui va petit-à-petit lui redonner goût à la vie. Mais très vite, Stéphane découvre que l'animal est en réalité un loup...

Malgré les mises en garde et le danger de cette situation, il ne peut se résoudre à séparer sa fille de cette boule de poils d'apparence inoffensive. Le réalisateur

Denis Imbert connaît déjà la commune d'Aniche. En effet, il y est venu en 1995 tourner un court-métrage, « Chien Errant », dans l'ancienne école Maxime-Quévy avec les classes de CE2 dont celle de Bernard Bultez. Sa projection fera la première partie de cette séance.

À cette occasion, l'Association Festive Cinématographique Aniche a lancé « un avis de recherche » pour réunir ces anciens élèves, qui ont eu la chance de vivre cette expérience.

N'hésitez pas à contacter l'AFCA du mardi au vendredi par téléphone au 03 27 91 15 97.

CULTURE

Découvrons la culture japonaise pendant les vacances de février !

Jouons aux jeux vidéo

Venez passer un moment convivial en famille ou entre amis (dès 7 ans) **mercredi 9 février 2022 à 15h** à jouer à des jeux vidéo autour du manga comme Captain Tsubasa, Snack World ou encore Harvest Moon !



Atelier d'initiation au dessin Manga

Destiné aux personnes débutantes, cet atelier a pour but de découvrir les techniques de base de ce dessin dans une ambiance agréable !

Venez-vous initier vendredi 11 février 2022 à 15h aux rudiments du dessin manga afin de créer votre propre personnage en quelques coups de crayon. Atelier destiné aux plus de 8 ans.



Atelier d'initiation à la peinture japonaise sumi-e

Originaires de la Chine, cette technique de peinture monochrome reprise par les artistes japonais est également une forme de méditation.

Venez apprendre samedi 12 février 2022 à 15h cette technique dans une ambiance calme, propice à la détente ! Atelier destiné aux plus de 8 ans.



Ces rendez-vous sont gratuits mais nécessitent une réservation auprès de la médiathèque Norbert-Ségar par téléphone au 03 27 92 06 64 ou par mail à bibliotheque.aniche@wanadoo.fr. Pass sanitaire obligatoire.

Vie associative

ASSOCIATION

Appel au don du sang

L'association des donneurs de sang organise une collecte qui aura lieu à la **salle Claudine-Normand le mercredi 2 février 2022 uniquement sur rendez-vous de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.**

Pour vous inscrire, rien de plus simple ! Rendez-vous sur ce lien https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/collecte/liste_creneaux_horaires et laissez-vous guider !

Renseignements au 03 28 54 79 19.



ASSOCIATION

Assemblée générale de la Pétanque Anichoise

Le dimanche 5 décembre, s'est tenue, salle Claudine normand, l'Assemblée Générale de la Pétanque Anichoise en présence du maire Xavier Bartoszek, de l'Adjoint aux sports, Noël Poignard et de plusieurs élus. Le président Jean-Michel Bourghelle s'est félicité de la vitalité de l'association forte de 120 adhérents. De même, il s'est réjoui du bon déroulement des diverses compétitions organisées au cours de la saison et ce malgré la crise sanitaire. Le bilan sportif est des plus positifs avec à la clef une montée en division supérieure D2 pour une des trois équipes de D3 finalistes du secteur Douaisis. À noter également le beau parcours en Coupe de France de l'équipe fanion toujours en course et qui défendra les couleurs d'Aniche lors du troisième tour de zone



à Beauvais.

Des prix et récompenses ont ensuite été remis aux premiers du classement du Challenge interne. Les bénévoles du club ont été également mis à l'honneur pour leur travail et disponibilité sans faille. L'ensemble des adhérents a ensuite procédé à l'élection du nouveau bureau composé comme suit : BOURGHELLE J. Michel, BRZEZINSKI Raymond, CINQUEMANI Frédéric VANDERMEERSCH Benoit, GAMBIER Régis, CORDIER Ludovic, CORDIER Alexandra, BELARBI Mustapha

ASSOCIATION

Sortie au Salon de l'Agriculture avec l'association du Quartier Berrioz



L'association du Quartier Berrioz organise le **samedi 5 mars 2022 une sortie au Salon de l'Agriculture de Paris. Le départ est prévu à 6h30 de l'Esplanade Charles de Gaulle** pour une arrivée vers 10h à Paris avec un quartier libre toute la journée. La reprise du groupe se fera à 19h pour un **retour à Aniche vers 22h30.**

Le prix du bus est fixé à 35€/adulte/enfant de + 10 ans et à 30€/enfant jusqu'à 10 ans inclus.

Le prix d'entrée au Salon est de 13€/adulte et 8€/enfant de 6 à 12 ans.

Aucun remboursement ne sera effectué sauf en cas d'annulation de la part de l'association ou suite à des décisions gouvernementales.

La date limite des inscriptions est fixée au 26 février. Réservation possible dès à présent par téléphone auprès de Mme Derain (Présidente) au 06 07 02 73 40 ou auprès de Mme Hosselet (secrétaire) au 06 72 50 29 80 ou par mail à l'adresse suivante asso.berrioz.secretaire@gmail.com. Un pass sanitaire valide sera demandé avant la montée dans le bus.

ASSOCIATION

Reprise chez les Fourmis de Kopierre



Le club des aînés « Les Fourmis de Kopierre » reprendra ses activités le **jeudi 13 janvier 2022 de 14h à 17h à la salle Jean Schmidt.**

ASSOCIATION

Pakascrap, c'est aussi pour les enfants !



À partir du mois de janvier 2022, l'association Pakascrap met en place une séance par mois de scrapbooking pour les enfants.

Un premier groupe accueille les enfants âgés de 5 à 8 ans et un second les enfants de 9 ans à 12 ans. **Ces séances auront lieu le mercredi après-midi. Les horaires et le lieu seront communiqués à l'inscription.**

Pour tous renseignements, contactez Pascale Delarbre au 06 64 46 02 85 ou envoyez un mail à pakascrap@gmail.com.

Vie associative

ASSOCIATION

Centre de mémoire de la Verrerie d'en Haut



Durant les mois de janvier, février et mars 2022, le Centre de mémoire de la Verrerie d'en Haut sera fermé aux visites libres du mercredi après-midi.

Des visites guidées peuvent être organisées. Prendre rendez-vous auprès de René Diverchy au 06 64 06 57 01 ou par mail à rene.diverchy@orange.fr

ASSOCIATION

Permanences du Secours Catholique



Le Secours Catholique reçoit deux mardis par mois. La prochaine permanence aura lieu, **au Centre Communal d'Action Sociale, le mardi 11 janvier 2022 de 14h à 16h30**. Il faut impérativement prendre rendez-vous au 06 84 21 04 18.

Sport

SOLIDARITÉ

Les Anichois généreux à l'occasion du Téléthon 2021



À Aniche, la solidarité ne se dément pas et la dernière édition du Téléthon, organisée par la Municipalité, a confirmé cette générosité bien ancrée dans notre ville.

En marchant, en courant, en jouant, en pédalant, en dessinant..., les Anichois ont déployé des trésors d'imagination pour faire grimper la cagnotte du Téléthon. Et le résultat a

été à la hauteur de l'énergie déployée par cette dynamique équipe. C'est, en effet, un chèque de 2 150 euros qui a été remis à Mme Duquesne, référente Téléthon pour Aniche.

TRANSPORT

À Compter du 1^{er} janvier 2022, votre réseau Évèole devient gratuit

Tout le monde pourra accéder à toutes les lignes - bus, ligne A, navette de centre-ville, Binbin, et lignes de Tad' (Transport À la Demande) - tout le temps et sans aucune carte, ni justificatif.

L'accès aux parking vélos sera également gratuit. Un badge d'accès (distribué dans notre agence située Place de Gaulle à Douai) restera cependant nécessaire.

Eveole deviendra ainsi le plus grand réseau de France en termes de nombre d'habitants à devenir totalement gratuit avec une population de 220 000 personnes desservies sur le Douaisis et le Cœur d'Ostrevent.

Cette décision prise par les élus du Syndicat Mixte des

Transports du Douaisis vise :

- à améliorer le pouvoir d'achat des ménages en réduisant le budget transports dans un contexte de hausse du prix de l'énergie,
- à faciliter la mobilité de tous,
- à favoriser la transition écologique en diminuant l'utilisation de la voiture personnelle,
- à renforcer l'attractivité du territoire.



NOUVEAUTÉ

LA LIGNE 4 DESSERVIRA GAYANT EXPO ET LA PLACE DU BARLET DEPUIS LA GARE SNCF

Cette gratuité s'accompagnera d'un renforcement de la qualité de service du réseau. En effet, une nouvelle ligne - la 4 - sera mise en service au 3 janvier 2022.

Elle permettra de relier directement depuis la gare SNCF de Douai, Gayant Expo et la Place du Barlet. Elle permettra la desserte de pôle emploi Douai et renforcera également la desserte du Centre Hospitalier, du centre

commercial Auchan, de l'Ecopark du Raquet et du lycée de Sin-le-Noble.

Pour vos loisirs, la ligne 4 vous emmènera jusqu'au centre nautique Sourcéane, mais également au nouveau boulodrome et à la patinoire qui ouvriront très prochainement.

Vie pratique

TRANSPORT

Le Bus Bleu « France Services » est là pour vous !



En complément des services proposés par la Maison France Services, le Département met en place un bus itinérant qui sera présent sur la Place Jean Jaurès **vendredi 14 janvier de 9h à 13h**. Les agents présents dans ce bus vous aideront et vous informeront sur vos démarches :

- Santé, famille, retraite, emploi,
- Permis de conduire, carte grise,
- Déclaration de revenus, appropriation du prélèvement à la source,
- Accueil et orientation des personnes âgées ou en situation de handicap, ...

La réservation est obligatoire par téléphone au 03 59 73 18 31 ou par mail à douaisis.franceservices@lenord.fr.

EMPLOI

Quand bonnes résolutions riment avec insertion !



L'équipe DEST1 Aniche tient à vous souhaiter une très belle et heureuse année 2022.

En parlant d'équipe, connaissez-vous Claire ?

Eh bien oui, vous avez tout bon c'est l'assistante sociale de DEST1 Aniche ! Elle est présente pour

vous accompagner dans vos démarches sociales concernant le logement, la santé, la mobilité etc.

Bien sûr, les coaches emploi restent fidèles au poste pour vous aider à retrouver le chemin de l'emploi, avoir de nouveau «

l'envie d'avoir envie » ;)

Vous êtes attendus nombreux pour cette nouvelle année !

Quand on est demandeur d'emploi, faire partie d'une communauté, c'est pouvoir se soutenir, sortir de son isolement, partager des bons plans pro et perso et bien sûr bénéficier de l'accompagnement des coaches emploi, de l'assistante sociale et des prestataires de la structure.

Vous pouvez joindre l'équipe DEST1 Aniche au 06.07.52.66.13 ou au 07.85.53.04.20, ou rencontrer au 44 rue Patoux, 59580 Aniche.

SERVICES

Permanence ADIL



L'Agence D'Information sur le Logement a pour vocation d'offrir au public un conseil personnalisé juridique, financier ou fiscal, sur toutes les questions relatives à l'habitat. Des permanences gratuites auront lieu à la Maison «France Services» **les vendredis 7 janvier et 9 février 2022 de 14h à 16h30**. Prenez rendez-vous au 03 59 61 62 59.

Ces permanences d'information, préventive avant tout, permettent à l'utilisateur de mieux connaître ses droits, ses obligations et les solutions adaptées au cas par cas.

Pour ce faire, une équipe de juristes a été mise en place avec pour mission d'assurer, notamment, le renseignement téléphonique et la réception du public.

SANTÉ

Une formation pour les aidants à la maladie de Parkinson

Vous accompagnez un proche qui a une maladie de Parkinson ?

Avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé, la Fondation « Partage et Vie » et le Centre Hospitalier de Douai, la Plateforme d'accompagnement et de répit des aidants du Douaisis vous propose 5 séances d'information pour répondre à toutes vos questions.

Programme et dates en 2022

- Séance 1 : Comprendre la maladie, Jeudi 6 janvier
- Séance 2 : Comprendre les aspects psychologiques, Jeudi 13 janvier
- Séance 3 : Gérer la vie quotidienne, Jeudi 20 janvier
- Séance 4 : Connaître les aides disponibles, Jeudi 27 janvier
- Séance 5 : Identifier les ressources et limites des aidants, Jeudi 3 février



Ces séances auront lieu de 14h à 17h à la Plateforme d'accompagnement et de répit des aidants du Douaisis, située 67A rue de la Fonderie (4ème étage) 59500 Douai.

Pendant le temps de formation, votre proche peut être accompagné dans les locaux par un membre de l'équipe.

Cette formation est entièrement gratuite mais nécessite une inscription préalable par téléphone au 03 27 93 77 85 ou par mail à pfr.douaisis@fondationpartageetvie.org. Places limitées à 8 participants.

SERVICES

Permanences Habitat Durable



Vous pouvez peut-être bénéficier de subventions pour vos travaux de réhabilitation de votre logement.

À cet effet, CITEMÉTRIE assure des permanences au siège de la Communauté de Communes du Cœur d'Ostrevent, situé **Avenue du Bois à Lewarde, les mercredi 5, 12, 19 et 26 janvier et le mercredi 2 février 2022 de 14h à 17h.**

Renseignements au 03 20 52 31 93 ou par mail à [pigi.ccco@citemetrie.fr](mailto:cccc@citemetrie.fr).

SERVICES

Permanence CNL59



À travers une convention de partenariat avec la Communauté de Communes du Cœur d'Ostrevent, la Confédération Nationale du Logement 59 tiendra des permanences à la Maison «France Services» **les mercredis 12 janvier et 9 février 2022 de 9h à 12h.**

Des juristes et des bénévoles vous proposent de vous recevoir pour vous donner des informations, des conseils, un suivi ou pour vous accompagner dans un litige dans les domaines suivants : demande de travaux, non-respect du bail, loyers ou charges locatives injustifiés, logement indécents, tout problème relatif à vos droits de consommateur.

Vous pouvez également contacter la Confédération Nationale du Logement par téléphone au 03 20 07 09 58 ou par mail à secretariat@cni59.fr.

Attention au monoxyde de carbone !



Avec la diminution des températures, la vigilance doit être renforcée quant à l'usage de chauffages d'appoint dans les logements mal isolés, et notamment au risque d'intoxication au monoxyde de carbone.

Le monoxyde de carbone est un gaz très dangereux : il ne se voit pas et ne sent rien. Mais quand on le respire, il prend la place de l'oxygène.

On a mal à la tête, envie de vomir et on est très fatigué. On peut aussi s'évanouir ou même mourir.

Ce gaz provient des appareils de chauffage ou de cuisson qui fonctionnent au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fuel ou à l'éthanol.

D'autres appareils produisent du monoxyde de carbone : brasero et barbecue, groupe électrogène, moteur de voiture, de moto ou d'appareil de bricolage.

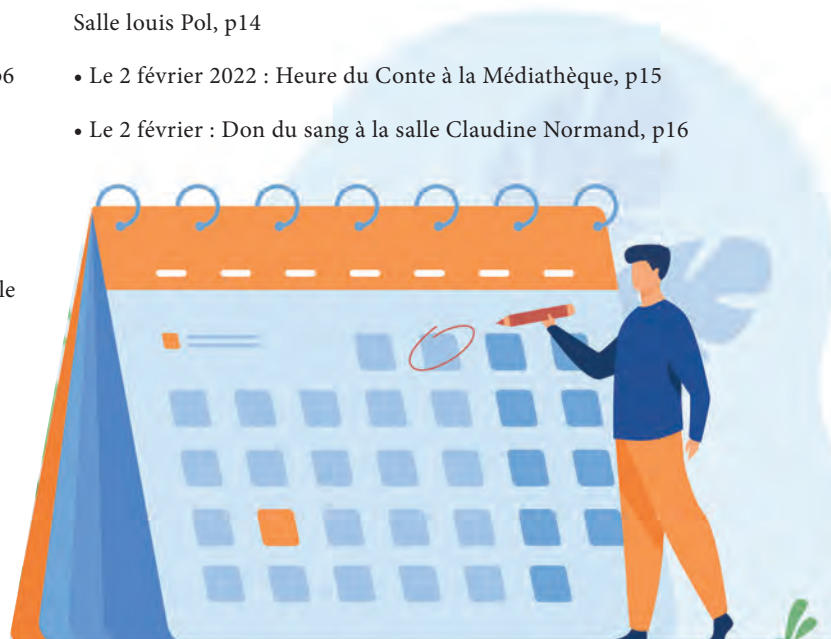
Quand un appareil de chauffage ou de cuisson fonctionne et que vous avez mal à la tête, envie de vomir, ou si vous vous sentez mal, il y a peut-être du monoxyde de carbone chez vous : ouvrez les fenêtres et les portes, arrêtez les appareils de chauffage et de cuisson, sortez de chez vous et appelez les secours (18 pour les pompiers ou 15 pour le SAMU ou 114 pour les secours des personnes sourdes et malentendantes (sms/fax) ou 112 pour le numéro d'urgence depuis un portable), faire évacuer les locaux et vider les lieux de leurs occupants.

Quelques bons gestes de prévention :

- Faire systématiquement vérifier par un professionnel avant chaque saison hivernale les installations permettant le chauffage et la production d'eau chaude, ainsi que les conduits de fumée ;
 - Aérer les pièces tous les jours ;
 - Maintenir les systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement ;
 - Ne pas obstruer les entrées et sorties d'air ;
 - Respecter les instructions d'utilisation des appareils à combustion prescrites par le fabricant ;
- Placer les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments et à distance des prises d'air et des ouvrants ;
 - Ne pas utiliser de cuisinières, braseros, ou de barbecues pour se chauffer.

Sortez votre agenda : janvier 2022 - février 2022

- Du 1er au 6 janvier 2022 : Vente des repas de cantine, p7
- Le 8 janvier 2022 : Séance spéciale Mystère à l'Idéal Cinéma, p16
- Les 8 et 10 janvier 2022 : collecte hippomobile des sapins de Noël, p6
- Le 11 janvier : Permanence de Secours Catholique au CCAS, p18
- Le 12 janvier 2022 : dépistage Covid gratuit salle Schmidt, p5
- Le 12 janvier 2022 : Bébés lecteurs à la Médiathèque, p15
- Le 13 janvier : reprise des activités chez les Fourmis de Kopierre salle Schmidt, p17
- Le 14 janvier : Permanence du bus bleu Place Jaurès, p20
- Du 20 janvier au 26 février 2022 ; recensement de la population, p4
- Le 21 janvier 2022 : Heure du Conte à la Médiathèque, p15
- Du 24 au 28 janvier 2022 Vaccination Covid Salle Schmidt, p5
- Le 28 janvier 2022 : Ciné-Club « Stalag 17 » à l'Idéal Cinéma, p14
- Le 2 février 2022 : Découverte des cultures urbaines. Salle louis Pol, p14
- Le 2 février 2022 : Heure du Conte à la Médiathèque, p15
- Le 2 février : Don du sang à la salle Claudine Normand, p16



Expression démocratique

liste RASSEMBLEMENT CITOYEN, Aniche, ma commune, j'y tiens

2022, une année rayonnante comme le sourire d'un enfant ... sans masque. Où se renouent les liens familiaux, amicaux, de voisinage. Où se ranime la vie associative. C'est le vœu que nous formons. Prenons soin de nous-mêmes et des autres. Ré-apprenons à ouvrir nos bras et nos cœurs.

Notre groupe rappelle souvent qu'une commune, ce n'est pas seulement des maisons, des rues, des parkings ; c'est d'abord des familles, des personnes qui ont besoin de solidarité, d'échanges et de chaleur humaine.

Nous avons un devoir collectif d'éducation citoyenne : parents, militants associatifs, élus... Formons les Anichois de demain, ouverts, attentifs aux autres et solidaires.

Soutenons nos commerçants locaux dont la tâche est rendue encore plus difficile quand les règles sanitaires nous imposent de mettre de la distance.

Resserrons les liens avec nos aînés, encore plus isolés...

Que 2022 nous voie surmonter ces épreuves : maladie et mal-vivre. Rien ne sera plus comme avant ; à nous d'inventer l'avenir.

Michel Meurdesoif, Conseiller municipal

liste RASSEMBLEMENT NATIONAL.

Après une nouvelle année pernicieuse en terme sanitaire, nous assistons désormais à une crise économique et sociale. Avec une inflation qui devrait frôler les 3% en 2021 et atteindre 5% dans les prochains mois, c'est l'ensemble de l'économie et des ménages qui paye un lourd tribut au Covid.

Si une augmentation supposée de moins d'1% du SMIC est prévue début 2022, cette dernière ne saurait compenser la perte de pouvoir d'achat que nous subissons.

2022 sera également l'année du changement ! Celle des présidentielles et des législatives.

Face à des taux de participation extrêmement faibles lors des municipales puis des départementales, nous espérons vivement un regain d'intérêt des habitants de notre commune pour ces futures échéances.

Maintenir nos entreprises et nos emplois, restaurer un climat de confiance, assurer votre sécurité et valoriser notre territoire sont et resteront les priorités du Rassemblement National.

Élu d'opposition, je continuerai à œuvrer dans le sens du bien commun et je me réjouis d'ores et déjà qu'un nouveau centre aquatique voit le jour dans notre commune.

Je vous souhaite un joyeux Noël et des fêtes de fin d'année pleines d'espoir.

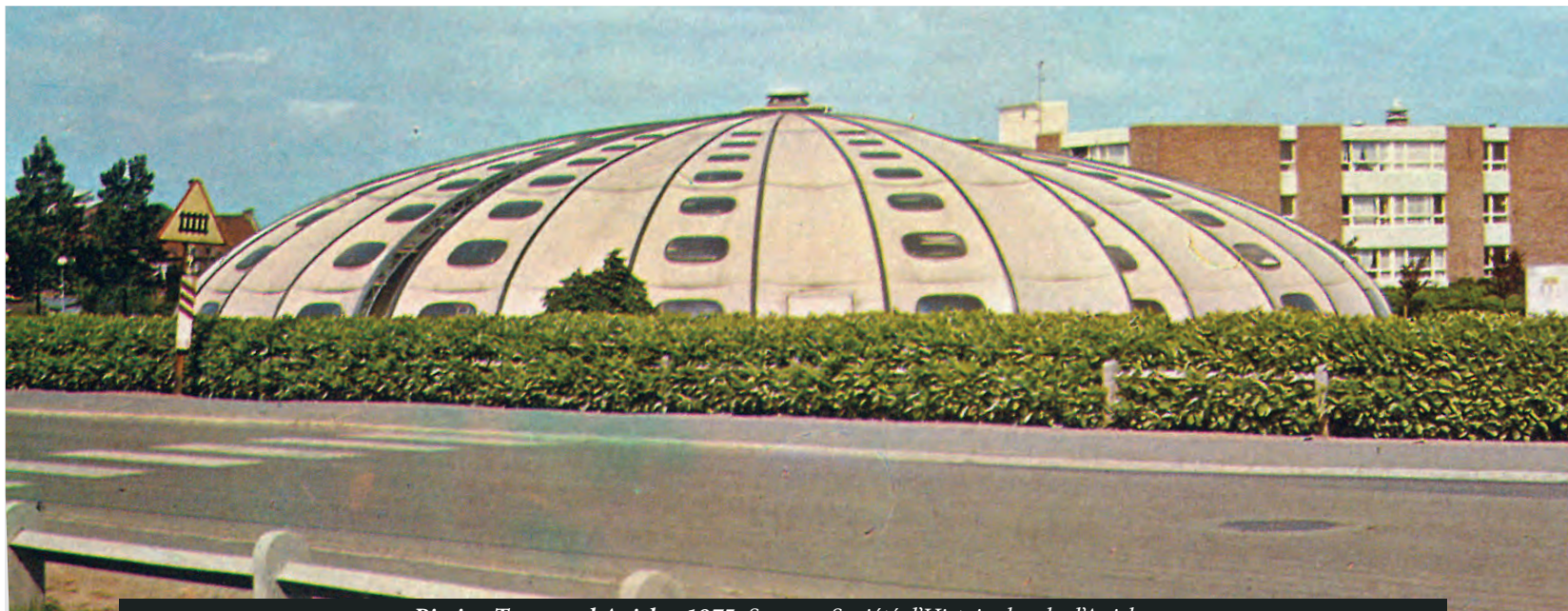
Pascal Cléry, Conseiller municipal



LA MACHINE À REMONTER LE TEMPS



Chaque mois, la Mairie vous invite à remonter le temps à travers l'histoire de notre commune. Une formidable occasion pour certains de découvrir les moments insolites qui ont ponctué notre histoire locale, et pour d'autres de faire de formidables retrouvailles en ravivant des souvenirs. Ce mois-ci nous remontons l'Histoire de la piscine Tournesol.



Piscine Tournesol Aniche, 1975. Source : Société d'Histoire locale d'Aniche



La piscine Tournesol est issue d'un programme national de construction de 1000 piscines de type industriel qui date des années 1970/1980. Ce projet avait pour but l'apprentissage de la natation, à la suite des mauvais résultats des nageurs français aux Jeux olympiques d'été de 1968. Deux accidents dramatiques survenus en 1969 ont encore accéléré ce programme. Il s'agit de la noyade dans la Loire de 19 enfants d'un centre aéré et la noyade de 24 personnes sur le lac Léman près de Thonon-les-Bains. C'est dans ce contexte que la construction de la piscine d'Aniche débute en 1973. La piscine tournesol a été inaugurée le 4 février 1975.

Le type Tournesol, l'un des plus caractéristiques, est l'œuvre de l'architecte Bernard Schoeller, assisté de l'ingénieur Thémis Constantinidis pour la structure, et de la société Matra pour les matériaux. 183 exemplaires ont été construits sur les 250 prévus. En 2017, la piscine devenue trop dangereuse est fermée. Lors du conseil communautaire du jeudi 9 décembre 2021, les élus de Cœur d'Ostrevent ont à l'unanimité décidé de construire un centre nautique communautaire à Aniche sur le terrain de l'ancien collège au Champ de la Nation.

Coordonnées de la mairie

Hôtel de Ville - 6, Rue Henri Barbusse - 59580 Aniche - Tél. 03 27 999 111 - www.aniche.fr - Facebook : Ville d'Aniche